



COMITE DE LA SOMME DE BASKET-BALL Saison 2014-/2015

Compte Rendu de Réunion des Clubs du 19 Septembre 2014 à 19h à Boves

Participaient à la réunion :

Membres du Comité de la Somme : Serge NOURTIER : Président, Valérie SOUDAIN : Présidente
Commission Juridique, François FAY : Trésorier, Jean QUELIN : Président CDO, Gérard LEPRÊTRE :
Président de la Commission Sportive, Patrick GOUBET, Jean DELMOTTE, Jean-Michel BAUDELET,
Jean-Pierre LEROUX : Membres, David HALEINE : Responsable Technique.

Participaient également mais représentant leur Club : Christine VASSEUR, Rudy DUFOSSE

Etaient excusés : Alice VASSEUR : Vice-Présidente, Ingrid BOYARD Membre et Claude PEPIN
Secrétaire Général

Clubs présents à la Réunion :

- 2080003 MONTDIDIER
- 2080004 AMIENS-SC
- 2080007 ABBEVILLE
- 2080008 ALBERT
- 2080010 BEAUCHAMPS
- 2080011 LONGUEAU
- 2080014 NIEVRE BASKET-BALL
- 2080015 VILLERS-BRETONNEUX
- 2080020 PERONNE
- 2080023 ROYE
- 2080025 DOULLENS
- 2080030 CHEMINOTS AMIENS SUD BASKET-BALL
- 2080036 METROPOLE AMIENOISE BASKET-BALL
- 2080038 CONTY

Club absent à la Réunion : 2080028 HAM

Le Président Serge NOURTIER ouvre la réunion à 19H20 en remerciant les représentants des clubs de leur présence. Suite aux événements douloureux de cet été avec les décès d'Andrzej KACZMAROW et Mickaël GOUBET, le Président propose à l'Assemblée de respecter une minute de silence.

Avant de céder la parole aux différents Présidents de Commission, le Président Serge NOURTIER souhaite revenir sur le Bilan financier qui avait été critiqué et non voté lors de la dernière Assemblée Générale à Doullens, le 28 Mai dernier. Le Trésorier François FAY présente donc les documents financiers intégrant les frais d'arbitrage (cf. docs joints).

Le Président soumet au vote cette nouvelle maquette financière aux membres de l'Assemblée et les comptes de la saison 2013-2014 sont adoptés à l'unanimité.

Le Président NOURTIER présente la situation des licenciés au 19/09 : 849 licences ont été éditées soit un effectif en baisse de 63 par rapport à l'année précédente à la même date.

Le Président présente ensuite aux représentants des clubs les difficultés rencontrées avec le Comité de l'Oise pour mettre en œuvre des championnats inter-départementaux féminins jeunes. Face à ce nouveau désistement du Comité de l'Oise, le Président propose de refuser de rencontrer l'Oise lors des Tournois Inter-Comités (TIC).

Le Président, avant d'en avertir la Ligue et le Comité de l'Aisne, souhaite connaître l'avis des clubs et avoir leur soutien pour lancer cette démarche et cède la parole à la Salle.

Le représentant de VILLERS-BRETONNEUX, Mr Guillaume LEPERE souhaite connaître le risque pour le Comité de la Somme et comment vont se dérouler les prochains TIC, et assure le Président de son soutien dans cette démarche.

La réponse du Président est la suivante, la situation sur les championnats inter-départementaux féminins est la même depuis plusieurs années, le comité de l'Oise ne participe jamais car il est auto-suffisant pour créer les championnats jeunes féminins et ne fait donc pas preuve de solidarité avec les Comités de l'Aisne et la Somme qui ont des effectifs très réduits pour initier des championnats dans les différentes catégories. Pour le TIC, il serait possible d'organiser une rencontre aller-retour avec le, Comité de l'Aisne.

La représentante des CHEMINOTS AMIENS-SUD soutient cette démarche aussi.

Le responsable Technique du Comité évoque le fait que l'on peut avec cette décision pénaliser les enfants des sélections pour qui sportivement, il est intéressant de rencontrer les équipes de l'Oise. En outre si il n'y a pas de TIC qu'en sera-t-il de la validation fédérale ?

N'ayant pas d'autres remarques, le Président indique qu'il enverra un mail à la Ligue de Picardie et au Comité de l'Aisne pour faire part de la position du Comité de la Somme pour les prochains TIC.

Le Président NOURTIER donne ensuite la parole aux Présidents de Commission

Commission Sportive Gérard LEPRÊTRE :

Pour les championnats départementaux Masculins et Féminines Séniors :

- Excellence M 8 équipes
- Promotion 6 équipes
- Excellence F 6 équipes (Roye nouvelle équipe-Disparition Péronne)

Pour les Championnats départementaux Jeunes Masculins :

- Cadets : 10 équipes (nb : dernière saison possibilité intégration junior 1)
- Minimes 5 équipes
- Benjamins : 10 équipes

Pour l'heure, pas d'engagement masculin pour les clubs de Longueau (sauf en benjamins) et Val d'Authie.

Début des championnats jeunes le 11/10/2014.

Gérard LEPRÊTRE indique aux clubs que les délais pour les dérogations doivent être impérativement respectés. Toute dérogation arrivée après le Mardi avant le match ne sera plus acceptée.

Gérard LEPRÊTRE rappelle aux clubs concernés l'obligation d'adresser les listes des brûlés. Les clubs suivants sont concernés pour une ou plusieurs de leurs équipes ; LONGUEAU, VILLERS-BRETONNEUX, BEAUCHAMPS, CASBB, et MABB (pour les filles).

Il rappelle en outre à AMIENS-SC l'obligation de E-marque pour leur équipe Cadets engagée en Championnat de France à partir du 01/01/2015 (il faut donc s'y préparer). Pour les clubs engagés en région Masculin ou féminin, ils ont la possibilité de faire la E-marque, mais ce n'est pas une obligation pour l'instant.

Un dernier rappel : avant l'open féminin de Pré-Nat le 28/09 à Chauny, il y a un tournoi benjamines 3x3 la veille pour les clubs qui sont intéressés.

Gérard LEPRÊTRE cède la parole à Bernard SALMON pour les loisirs :

Bernard SALMON remet au club de Roye , le challenge du fair-play pour les matchs loisirs de la saison 2013-2014. La saison s'est bien passée dans l'ensemble avec 6 rencontres. Pour 2014/2015 il est prévu 7 rencontres si possible. Il a été spécifié qu'il fallait prendre garde à ne pas dévoyer les loisirs au détriment des championnats. Le Président a précisé à ce sujet que la raison d'être du Comité et des Clubs est bien la réalisation de championnats dans la vision fédérale du sujet

Benjamin PLANCOT présente le fonctionnement pour les poussins et poussines qui se déroulera en 3 périodes (proposition validée par les clubs) :

- Plateaux jusqu'aux vacances de la Toussaint
- Championnat de Novembre à Décembre pour les équipes que la Commission estime apte jouer
- Poursuite des plateaux pour les non retenus jusqu'en Décembre
- Championnat en Janvier par groupe de niveau

Pour les plateaux Baby-Mini, regrouper les clubs sur une seule formule proposition le Samedi matin sachant que les salles et les bénévoles sont pris le samedi après-midi pour les championnats jeunes. Charge aux clubs d'organiser ces plateaux.

Commission Départemental des Officiels (CDO) : Jean QUELIN

Pour la saison 2014-2015 Antoine BRUNEL assurera les désignations.

Rappel pour les clubs qui ne sont pas à jour avec les amendes de charte de l'arbitrage de la saison 2013/2014 de bien vouloir régulariser leur situation avant le début des championnats de la prochaine saison 2014-2015.

Les arbitres départementaux qui n'ont pu participer au recyclage ont une séance de rattrapage le 28/09 à Boves et la semaine suivante à Beauchamps. Si les arbitres n'ont pas suivi les réunions de recyclage, ils ne seront plus désignés.

Jean QUELIN présente ensuite les grandes lignes du projet de formation des arbitres en discussion à la FFBB :

- Création d'un nouveau groupe : les arbitres de club
- Ces arbitres sont formés par un formateur du club (entraîneur, ancien arbitre,...)
- Ces nouveaux arbitres seraient reconnus dans la Charte d'arbitrage
- Les points générés par ces nouveaux arbitres pourraient être transformés en argent pour accéder à la boutique ou payer les engagements
- Le formateur du club bénéficiera d'une mallette (85€) et les apprenants seront accompagnés par un carnet de suivi
- Pour obtenir leur validation comme arbitre de club, les candidats devront valider 3 acquis sur 5 de manière obligatoire
- Les inscriptions des candidats se feront sur FBI par les clubs et un double sera envoyé au Comité
- L'examen final sera à la charge de la CDO (idem pour toute la France) un choix de 20 questions sur 360.
- Les acquis validés peuvent compter pour 2 années.
- La formation des arbitres départementaux pourra être assurée par les clubs ou par la CDO et l'examen sera commun et organisé par la CDO.

Commission technique : David HALEINE

Un rappel pour les clubs : remplir et renvoyer les feuilles des correspondants techniques et entraîneurs du club (nécessité de répondre)

Pour ce qui est de la Formation, un mail a été adressé aux clubs ce jour

En ce qui concerne les sélections, cela se déroulera en alternance le dimanche matin entre Garçons et Filles

A ce sujet David HALEINE recherche 1 encadrant(e) pour les garçons et 1 encadrant(e) pour les filles.

Le club d'Albert expose qu'il est très difficile pour les bénévoles des petits clubs de bloquer plusieurs journées ou demi journées en supplément du travail qu'ils effectuent pour le club et que par conséquent cela pénalise les petits clubs qui doivent payer les amendes en conséquence (vrai pour l'entraîneur et l'arbitrage).

Il est répondu à ce sujet qu'au vu de la qualité de nos joueurs et de nos jeunes en particulier, il y a nécessité de former les encadrants pour que ces jeunes puissent évoluer et qu'en outre aussi bien pour les entraîneurs que pour les arbitres, ce sont des règles fédérales que l'on doit mettre en œuvre.

Commission Juridique : Valérie SOUDAIN

Au niveau des licences, les formulaires sont en général correctement remplis, mais il est demandé aux clubs de les classer par ordre alphabétique pour faciliter l'enregistrement.

Un constat suite aux enregistrements, le recours à l'assurance joint à la licence est de plus en plus délaissé. Il est rappelé aux Présidents de Clubs qu'ils sont responsables des joueurs qui évoluent sur le terrain et donc en cas de problème cela pourrait se retourner contre eux.

Un rappel pour les joueurs nés en 2008 (U7), un surclassement en mini-poussins (U9) est possible si le joueur a eu 2 années de licence auparavant. Il n'y a pas de surclassement possible pour les cadets de 1999 (U16) en Senior.

Les licences T sont enregistrées par les Comités (pas besoin de recommandé).

Suite à la demande de volontaires pour participer à la commission juridique les candidatures de Mme BRUNON et d'Olivier MOREL ont été validées pour participer à cette commission.

Les représentants des clubs n'ayant plus de questions ou remarques, le Président Serge NOURTIER lève la séance à 21h 30 en souhaitant à tous une bonne saison 2014-2015 et invite toutes les personnes présentes au Pot de l'amitié.

Jean-Pierre LEROUX

Serge NOURTIER

Secrétaire de Séance

Président